Commune de Gambsheim

Demande de dérogation scolaire
Année scolaire 2024/2025

Le formulaire dûment complété, accompagné des pièces justificatives nécessaires est à faire parvenir à la commune de GAMBSHEIM **au plus tard le 23 février 2024**. Au-delà de cette date, la Commune ne pourra pas garantir de réponse avant la rentrée scolaire de septembre. La demande de dérogation relève d'une procédure d'exception. Elle est traitée par la commune de GAMBSHEIM et ne peut être accordée que si les motifs sont reconnus recevables et dans la limite des places disponibles.

Demande de dérogation pour l'enfant

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse :_____

Code postal : /_____/_____/_____/_____/_____/_____/ Commune :_____

Date de naissance : /_____/_____/ / /_____/_____/ / /_____/_____/_____/_____/ Fille … ❑ Garçon … ❑

Nom et adresse de l'école actuellement fréquentée par l'enfant :

_____

_____

Niveau : Tout-petits …❑	Petits…❑	Moyens…❑	Grands…❑	CP…❑	CE1…❑	CE2…❑	CM1…❑	CM2…❑

Dérogation demandée pour : **Groupe scolaire Ill au Rhin ❑** **Maternelle Bitzig ❑**

Niveau :	Petits…❑	Moyens…❑	Grands…❑	CP…❑	CE1…❑	CE2…❑	CM1…❑	CM2…❑

Composition du foyer

Parent ou représentant(e) 1

Mère ❑ Père ❑ Autre à préciser : ❑ _____

Nom : .....

Prénom : .....

☎ : |___|___|___|___|___|___|___|___|___|___|

Courriel : _____@_____

Autorité parentale sur l'enfant ci-dessus

oui ❑ non ❑

Parent ou représentant(e) 2

Mère ❑ Père ❑ Autre à préciser : ❑ _____

Nom : .....

Prénom : .....

☎ : |___|___|___|___|___|___|___|___|___|___|

Courriel : _____@_____

Autorité parentale sur l'enfant ci-dessus

oui ❑ non ❑

Filiation de l'enfant : père/mère n'habitant pas avec l'enfant

Nom	Prénom	Père	Mère	Autorité parentale
		❑	❑	Oui ❑ Non ❑
Adresse :				
☎ : |___|___|___|___|___|___|___|___|___|___| Courriel : _____@_____				
Nom	**Prénom**	**Père**	**Mère**	**Autorité parentale**
		❑	❑	Oui ❑ Non ❑
Adresse :				
☎ : |___|___|___|___|___|___|___|___|___|___| Courriel : _____@_____				

Enfants habitant à la même adresse

Nom	Prénom	Date de naissance	Lieu de scolarisation
		/__/__/ / /__/__/ / /__/__/__/__/	
		/__/__/ / /__/__/ / /__/__/__/__/	
		/__/__/ / /__/__/ / /__/__/__/__/	

<u>Pièces à joindre au dossier :</u>

Dans tous les cas :

- Une attestation de l'employeur mentionnant les horaires de travail ou une copie de la carte de demandeur d'emploi des parents datée de moins de 3 mois.
- En cas de garde par une tierce personne :
  - Assistante maternelle : Une copie du dernier décompte de cotisations PAJE Emploi de l'URSSAF et un justificatif de son domicile (facture d'électricité, d'eau ou de gaz de moins de trois mois).
  - Grands-parents : Un justificatif du lien de parenté (livret de famille) et un justificatif de leur domicile (facture d'électricité, d'eau ou de gaz de moins de trois mois).

  En cas de dérogation demandée pour un motif de garde (assistante maternelle, grands-parents, autres liens de parenté ou tiers), les enfants ne seront pas prioritaires pour une inscription aux services périscolaires.
- Une copie du livret de famille (pages des parents et de l'enfant) ou un acte de naissance avec filiation ou toute pièce justifiant de l'autorité parentale.
- Un justificatif de domicile de moins de trois mois
- Tout autre justificatif que vous jugerez utile pour motiver votre demande

Exposé des motifs

_____

_____

_____

_____

_____

_____

_____

_____

_____

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements indiqués et m'engage, à compter de ce jour, à signaler par écrit, à la commune de Gambsheim, tout changement d'inscription et de situation de l'enfant (déménagement, inscription dans une école privée, etc…) et ce jusqu'au dernier jour de l'année scolaire.

Gambsheim, le /_____/_____/ / /_____/_____/ / /_____/_____/_____/_____/

Mère ou personne exerçant l'autorité parentale
Signature

Père ou personne exerçant l'autorité parentale
Signature

Avis **obligatoire du Maire** de la commune de résidence

❑ Favorable ❑ Défavorable

Fait à _____ le /_____/_____/ / /_____/_____/ / /_____/_____/_____/_____/

(cachet de la commune et signature du Maire)

Le dossier complet est à retourner en Mairie

- Par mail (dossier scanné avec pièces jointes) à l'adresse mairie@mairie-gambsheim.fr
- Par courrier : Mairie de GAMBSHEIM - 18 route du Rhin - 67760 GAMBSHEIM
- Ou à déposer pendant les horaires d'ouverture de la mairie (tous les matins de 8h00 à 12h30 ainsi que le mardi après-midi de 14h00 à 18h00 et le jeudi après-midi de 14h00 à 17h00

Cadre réservé à l'administration		
Ecole de secteur :	❑ Groupe scolaire Ill au Rhin	❑ Ecole maternelle Bitzig